



Quimper le 14 mars 2006 Interco-Conseil Général



Monsieur Le Président du Conseil Général
Boulevard Duplex
Quimper

Monsieur le Président,

Le personnel du Territoire de Pleyben réuni le 16 février 2006 tient à vous ré alerter sur les problèmes liés à la succession continue de personnels auxiliaires principalement dans le domaine de la protection de l'enfance.

En effet quand un personnel auxiliaire remplace un agent titulaire à temps plein ou à temps partiel, il part fréquemment avant la fin du remplacement laissant le poste vacant dans l'attente de l'arrivée d'un autre personnel auxiliaire (10 personnes différentes sur l'équivalent d'un temps plein et demi de référent ASE en deux ans).

Ainsi au minimum, 40 pour cent des enfants confiés et suivis par le territoire de Pleyben le sont par des personnels de passage.

Ces ruptures perpétuelles provoquent sentiments d'abandon et manifestations de colère de la part des enfants confiés et de leurs parents. Les assistants familiaux se retrouvent régulièrement seuls et isolés dans des problématiques complexes et éprouvantes.

Les partenaires se retrouvent également privés d'interlocuteurs au plus près des enfants et de leurs familles.

Les rapports annuels et d'échéance de mesures de placement ne sont pas réalisés ou bien le sont très tardivement quelques jours avant les audiences.

Lors des audiences, les juges des enfants manifestent leur agacement auprès des travailleurs sociaux présents remettant en cause la crédibilité du service public dû aux usagers de l'Aide Sociale à l'Enfance.

L'équipe doit à chaque départ se répartir les situations d'enfants dans l'attente de l'arrivée d'un nouvel auxiliaire entraînant à chaque fois une désorganisation des actions engagées par chacun sur son propre poste.

De plus, un seul conseiller enfance pour une moyenne de cent mineurs confiés sur un territoire rural, étendu (1\5^{ème} de la superficie du Finistère et partagé entre trois tribunaux, Brest, Morlaix et Quimper) ne permet pas de pallier les effets négatifs de ces ruptures successives ni de mettre en oeuvre des projets cohérents et de les suivre, autant en prévention qu'en protection de l'enfance.

Lassé et désabusé face à cette situation chronique et récurrente, le personnel du territoire de Pleyben refusera dorénavant de « boucher les trous » entre deux remplacements et vous alerte une nouvelle fois afin que soient enfin prises des mesures rapides concrètes et durables de stabilisation des personnels.

Veillez agréer, Monsieur le Président , l'expression de nos sentiments distingués.

Copie pour information :
Monsieur DUCROCQ
Madame DHOLLAND

Sylvie PERON
section CGT

Joëlle HEMERY
section CFDT